

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'ARTICLE SUR L'ENQUÊTE AUPRÈS D'IMPORTANTES SOCIÉTÉS CANADIENNES

M. F. A. Philbrook (Halton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le *Globe and Mail* de Toronto fait état aujourd'hui d'une enquête qui a été menée auprès de 300 importantes sociétés canadiennes et selon laquelle il y a lieu de prévoir pour 1979 une hausse de 16.2 p. 100 des dépenses dans le secteur des affaires. Le ministre pourrait-il nous dire à quoi il faut attribuer cette amélioration de la situation économique de notre pays, et comment elle peut découler des mesures prises par le gouvernement?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la réponse est contenue dans la question. Il y a bel et bien un regain de confiance dans l'économie de notre pays.

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

* * *

LES TRANSPORTS

LE RÉSEAU FERROVIAIRE POUR L'OUEST CANADIEN

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, ma question a trait à une ligne de conduite fondamentale du gouvernement, et elle s'adresse au premier ministre. C'est au sujet des mesures que le gouvernement a prises après avoir souscrit sans réserve aux conclusions de la Commission d'enquête Hall relatives au réseau de base de l'Ouest et les avoir adoptées comme politique.

Étant donné que le président du Comité d'action des chemins de fer des Prairies, comité qui relève du ministère des Transports, a dit que ce réseau ferroviaire ne constituait qu'un ensemble irrationnel de lignes de chemin de fer construites à la suite d'une série de décisions prises par opportunisme politique, et que les événements ont démontré que le réseau était trop ramifié, le premier ministre pourrait-il nous dire si ce verdict reflète un changement de politique de la part du gouvernement? Sinon, demandera-t-il au ministre des Transports de relever M. Anderson de ses fonctions?

[Français]

M. Charles Lapointe (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le président, nous avons amplement eu l'occasion de discuter de ces choses hier. Le rapport de la Commission Hall a été très rapidement pris en considération par le gouvernement. En l'espace de deux jours après la publication du rapport, le gouvernement avait déjà agi par le moyen d'ordre en conseil pour protéger plus de 1,000 kilomètres de voie ferrée que le juge Hall avait recommandés comme devant faire partie du réseau permanent. Par la suite, plus de 1,444 kilomètres de réseaux de chemin de fer étaient placés dans une deuxième catégorie à être étudiés plus à fond, et ce réseau-là a été confié à la Commission qu'a nommée l'honorable député pour en faire une étude plus approfondie.

Alors, je pense que d'ici l'année 1980 les fermiers de l'Ouest ainsi que les autres utilisateurs pourront disposer d'un réseau permanent qui leur permettra de transporter de la meilleure façon possible leurs denrées sur les voies du chemin de fer canadien.

Questions orales

[Traduction]

M. Benjamin: Je trouve étrange de voir, monsieur l'Orateur, que lorsqu'un dirigeant d'une commission constituée par le gouvernement s'attaque à une politique gouvernementale, le premier ministre ne réagit pas, et laisse le soin de répondre au secrétaire parlementaire du ministre. Le gouvernement a fait de la recommandation de la Commission Hall une politique gouvernementale, et le juge Hall a également dit que la tâche confiée au Comité d'action des chemins de fer des Prairies était prématurée et impossible à accomplir dans le délai assigné au comité.

• (1442)

Puis-je demander au premier ministre s'il ordonnera au ministre des Transports et ministre de la Justice de congédier M. Anderson et de démembrer le Comité d'action pour les chemins de fer des Prairies?

[Français]

M. Lapointe: Monsieur le président, l'honorable député n'aime peut-être pas que les secrétaires parlementaires s'occupent des diverses questions qui relèvent de la responsabilité des ministres auxquels ils sont adjoints, mais j'aimerais lui dire que pour tous les députés de ce côté-ci de la Chambre, en ce qui a trait aux questions qui concernent le transport des grains ou d'autres questions de transport, lorsqu'il s'agit de la responsabilité du ministre auquel nous sommes adjoints, nous avons entière responsabilité d'y apporter une réponse lorsqu'il s'agit de notre domaine.

Il est peut-être exact que M. Fred Anderson *flies in the face of the government*, comme l'a dit l'honorable député, mais je dois lui rappeler que dans les mois passés il est arrivé au juge Hall de mentionner également d'autres conclusions qui n'étaient peut-être pas en accord avec la politique du gouvernement. Mais j'aimerais demander à l'honorable député s'il est d'accord avec une des recommandations du juge Hall comme, par exemple, que nous n'aurions pas besoin de plus de wagons-trémies pour la flotte des wagons servant à transporter le grain de l'Ouest.

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION

L'ASILE POLITIQUE AUX RÉFUGIÉS DE L'ASIE DU SUD-EST

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration et a trait au sort des 2,500 réfugiés qui se trouvent maintenant en haute mer et qui ont d'abord essayé de trouver refuge en Malaisie. Comme le sait le ministre, le député de Parkdale a déjà soulevé la question en vertu de l'article 43 du Règlement.

Je demanderais au ministre si le gouvernement canadien a communiqué avec le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés et s'est engagé au nom du Canada à accepter un certain nombre de ces 2,500 réfugiés? S'il n'a pas communiqué avec le haut-commissaire au sujet de ces réfugiés, au lieu des familles supplémentaires que le ministre s'est engagé à accepter plus tôt, nous dira-t-il quand il le fera? S'il l'a déjà fait, quelle a été la réponse?

L'hon. Bud Cullen (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a félicité le Canada du rôle qu'il a joué